

CAHIER DES CHARGES de livraison et de commande des GRANULES DE BOIS**➤ Accès au point de déchargement :**

- La voie d'accès jusqu'au point de livraison doit être suffisamment dimensionnée pour permettre l'accès du camion.
 - Largeur du véhicule : 3,00 m hors tout ; 2,60 m carrosserie ; 2,50 m au sol
 - Longueur du véhicule : 10 m à 12 m
- **Attention la combinaison largeur et longueur** dans les courbes et les intersections (vigilance lorsque l'on a des accès «entre murs»).
- Hauteur du véhicule : 3,80 m
- Attention aux lignes électriques, fils de téléphone, avancées de toits, branches d'arbres et autres divers obstacles qui peuvent empêcher la livraison.
- **Charge du véhicule** : 10 tonnes par essieu soit 26 tonnes au total.

Vérifier à ce qu'il n'y ait pas d'ouvrage d'art ne pouvant pas résister à ces charges pour l'accès au point de déchargement.

- **Le chemin sur lequel se fait la livraison** doit être suffisamment résistant pour permettre le passage du véhicule. Le transporteur n'acceptera aucune prise en charge pour détérioration de la voie d'accès (attention au regard) ou du revêtement du lieu de livraison.
- La livraison est effectuée en un seul point, identique à celui indiqué sur le bon de livraison.
- **Le temps de livraison est long.** Il varie de 15 à 90 min selon la longueur du tuyau et l'installation. Le déchargement ne peut se faire sur une voie publique ouverte à la circulation. (Sauf autorisation délivrée par les autorités compétentes). Le camion doit pouvoir se trouver à 20 m au maximum de la bouche de remplissage du silo, **au-delà de 20 m nous ne livrons pas sans une décharge écrite de la main du client. La longueur prise en compte est la longueur effective au moment de la livraison et non la longueur estimée par le client.**

Les livraisons sont fixées à la demi-journée, aucun dédommagement ne sera accordé en cas de retard du chauffeur.

➤ Le stockage :

- Le silo de stockage doit avoir une **capacité minimum de 3 tonnes soit 5 m³ de volume utile environ 7 m³ au total.**
- Les parois du silo doivent avoir une résistance suffisante pour contenir le produit lors du déchargement et du stockage (exemple : ne pas utiliser le béton cellulaire, les plaques de plâtre).
- Prévoir deux bouches avec un raccord pompier DN 100 mm (intérieur) avec un écartement minimum de 50 cm, dont une servira d'échappement. Elles doivent être placées sur la partie haute du silo parallèlement au plafond à un minimum de 10 cm en dessous et de préférence sur une face qui donne sur l'extérieur de la maison. Si les bouches se trouvent à l'intérieur, nous ne serons pas responsables de la poussière provoquée par la livraison.
- L'emplacement du silo ou de la réserve des granulés doit être situé contre un mur externe de la maison
- Le silo ou la réserve doit être parfaitement étanche à la poussière, afin qu'elle s'évacue vers l'extérieur.
- Le silo doit être équipé d'un tapis de protection d'impact, disposé en face des bouches de remplissage à un minimum de 25 cm du mur du fond.
- La présence d'une trappe de visite est obligatoire. Elle devrait être formée à l'intérieur de planches amovibles de haut en bas au fur et à mesure de la baisse de niveau du granulé. A l'extérieur, on doit trouver une porte afin de rendre étanche le silo.
- Attention, l'échappement est très important car en cas d'inexistence ou d'obturation de celui-ci sur un silo très étanche, une montée en pression va empêcher le bon déroulement de la livraison et risque d'endommager le silo.**
- Le raccord pompier du tuyau de remplissage doit être facilement accessible par le chauffeur livreur ; il doit se trouver à un maximum de 2 mètres de hauteur. Si présence de coudes : grand rayon de courbure obligatoire.

➤ Le tarif :

Le tarif unitaire est fixé en accord avec le client lors de la prise de commande, en fonction de la quantité commandée.

➤ Modalités de règlement : le règlement se fait à la livraison au chauffeur

Le respect de tous les impératifs précédents est indispensable pour pouvoir réaliser vos livraisons de granulés bois dans de bonnes conditions. En cas de doute, vous pouvez contacter votre transporteur afin qu'il vous donne des informations complémentaires pour votre installation. Pour d'évidentes raisons de sécurité, il ne sera pas dérogé à ces dispositions, et nos chauffeurs ont pour consigne de renoncer à la livraison en cas de non-conformité.

Le non respect des impératifs du cahier des charges nous relèvera complètement de nos responsabilités, concernant la détérioration des voies d'accès, du silo ou des granulés. En cas de déplacement du camion et d'impossibilité de livraison pour des raisons indépendantes de notre volonté, le port sera facturé.

Ce cahier des charges est modifié régulièrement. Nous ne vous demandons de le signer que lors de la première commande. Il vous appartient de vous rendre sur notre site Internet ou d'entrer en contact avec nos conseillers afin de prendre connaissance de ces mises à jour.

Nom et adresse du client :

FAIT LE _____
Signature du client :

